

Mutation : Mouvement Interacadémique

Le barème, pour l'équité de traitement et la transparence

Seul le barème permet en effet un classement des demandeurs selon un ensemble de critères quantifiés et objectifs prenant en compte la situation de carrière, administrative, familiale, les choix individuels.

Il indique à l'administration comment elle doit traiter chacun en fonction de règles communes qui doivent s'appliquer à tous.

Réussir sa mutation, c'est d'abord se renseigner

Vous trouverez sur notre « [Espace Mutations](#) » des informations importantes concernant le Mouvement Interacadémique :

- BO du n°41 du 7 novembre 2013.
- Réussir sa mutation avec le SNUEP-FSU.
- Le journal national.
- Fiche de suivi à nous retourner.
- Convocation et planning des réunions mutation.
- Modèle d'autorisation d'absence.

La fiche syndicale de mutation

Pour être efficaces, les commissaires paritaires doivent avoir les mêmes informations que l'administration. Il est donc **indispensable** de nous faire parvenir **le plus tôt possible** [la fiche de suivi](#), correctement complétée et accompagnée de la photocopie du formulaire de confirmation et du double du dossier donné au rectorat.

Elle permet de vérifier le barème, de suivre au plus près votre dossier.

Seul-es les syndiqué-es et les collègues ayant envoyé la fiche de suivi individuel recevront une information personnalisée : barème, affectation proposée.

Toute la documentation sur notre
[Espace Mutations](#)

Audience avec Monsieur le Recteur

Une délégation du SNUEP-FSU a été reçue le vendredi 8 novembre par Monsieur le Recteur et Madame la Secrétaire Générale.

La rencontre a duré deux heures et a permis d'aborder un certain nombre de sujets, dont on publiera un compte rendu dans le prochain numéro.

Planning CAPA et GT

- Jeudi 12 décembre 2013 :

GT barème et MVT INTRA

- Mercredi 18 décembre 2013 :

CAPA avancement d'échelon des PLP

Jeudi 19 décembre 2013 :

CAPA avancement d'échelon des CPE

Mercredi 29 et jeudi 30 janvier 2014 :

GT barème INTER et dossiers médicaux.

Avancement d'échelon

- [La fiche](#) de suivi à compléter si vous êtes promuable entre le 1/09/2013 et le 31/08/2014. Pour le savoir consulter IPROF ou rendez-vous sur [Espace Gérer sa carrière](#).

- Seules les notes « administrative et pédagogique » entrent en jeu.

- Les barèmes des derniers promus de l'année dernière se trouvent dans le

[Bulletin académique n°50 du 20 décembre 2012](#)

A MOYENS CONSTANTS...

Voilà bien la formule à la mode...même si les Anciens vous diront qu'elle est à la mode depuis bien longtemps dans l'éducation nationale ! Et à force d'être répétée à l'envi, elle finit insidieusement par s'ancrer dans nos têtes comme une toile d'araignée dont on ne peut plus se débarrasser. Bien sûr, nous ne sommes pas inconscients ni jusqu'au-boutiste pour ignorer le contexte économique. Mais il ne faudrait pas que celui-ci ait trop bon dos pour nous faire avaler des couleuvres par quelques tours de passe-passe !

De quoi parlons-nous exactement ! De cette idée largement diffusée dans nos établissements et nos salles de profs qu'il serait difficile voire impossible de faire évoluer la Carte des Formations autrement qu'à **moyens constants**. Comprenons : si ouverture(s) proposée(s), il faut obligatoirement envisager une ou des fermetures de sections. Cette idée s'est tellement ancrée dans les esprits que plus personne n'ose bouger...Le « massacre » du Bac Pro 3 ans d'il y a deux ans, en termes de postes, est encore dans tous les esprits. Si on bouge, on remue...disait mon grand-père ! Insidieusement, le mal s'est installé, au plus grand bénéfice de certains, chantres du développement de l'apprentissage : « Pour sauver nos emplois, seul l'apprentissage.... » et patati et patata ! Dans la vie, il faut toujours chercher l'erreur !

Revenons donc à nos lycées professionnels et au développement de nos sections. S'il était avéré qu'il ne sert à rien de développer l'enseignement professionnel public, on pourrait bien sûr s'interroger, surtout en période de crise. Mais il est de notoriété publique que nos LP/SEP/EREA/SEGPA sont indispensables dans le paysage éducatif français. S'il en était autrement, pourquoi des employeurs étrangers, Allemands en l'occurrence, viendraient-ils chercher leur main d'œuvre, diplômée bac pro, en France ? Et chacun d'entre-nous connaît des centaines voire des milliers d'exemples de jeunes, sortis de nos établissements, qui se sont insérés rapidement dans la vie active et ont des parcours professionnels exemplaires.

Alors, nous proposer de n'évoluer qu'à moyens constants, est une erreur historique majeure pour le développement économique de notre pays : plus **d'160000 projets de recrutement** ont été recensés en France en 2013 ! L'enquête publiée par le CREDOC précise notamment ceci : « *Au sein des services, l'hôtellerie/restauration se détache nettement (29% des établissements se déclarent recruteurs), suivie par les activités informatiques (23,4%) et le secteur sanitaire et social (23,3%) Parmi les activités industrielles, la filière chimie-pharmacie, la fabrication de matériels électriques, électroniques et mécaniques, la métallurgie et le matériel de transport sont les plus enclins à embaucher en 2013.* » Est-ce assez clair ? Il faut ajouter à cela que 40% des projets de recrutement sont considérés comme difficiles par les employeurs. Pour ne parler que de l'Aquitaine, 37,9% de ces projets sont considérés comme difficiles en Dordogne, 37,1% en Gironde, 32,6% dans les Landes, 35,6% dans le Lot-et-Garonne et 41,7% dans les Pyrénées Atlantiques. Par ailleurs, dans notre région, les besoins de recrutement dans le secteur industriel sont très importants (cf ci-dessous).

Ceci clairement exposé, vous devez donc devenir encore plus combatifs dans les jours à venir si l'on vous parle encore et toujours de moyens constants à propos de la Carte des formations. Il faut savoir ce que l'on veut : un pays où le chômage se développe de façon exponentielle, où un pays qui donne, par la voie de l'enseignement pro public, toutes les chances de formation à nos jeunes pour qu'ils s'insèrent au mieux dans une vie active qui a besoin d'eux ! Les discours d'enfumage ne peuvent et ne doivent plus passer !

Christian Sauce

Les besoins de recrutement dans les différents domaines

L'Aquitaine est la 3^{ème} Région de France où **les besoins** de recrutement dans **le domaine industriel** sont les plus importants (tout particulièrement dans les secteurs de Bordeaux CUB, du Béarn, de Dax, du Pays Basque, de Mont de Marsan, Agen, Bergerac, Périgueux, Marmande, Libourne...). **Dans le domaine tertiaire**, en particulier le commerce, l'Aquitaine est au 4^{ème} rang en France des projets de recrutement concernant plus précisément les secteurs de Bordeaux CUB, Mont de Marsan, Pays Basque, Dax, Arcachon, Agen, Béarn, Pauillac, Libourne... Enfin pour **les services à la personne** (6^{ème} rang pour l'Aquitaine), toujours Bordeaux CUB, Pays Basque, Béarn, Arcachon, Dax, Périgueux, Agen, Pauillac, Libourne...(Enquête BMO-Pôle emploi, 2013) Ceci n'est qu'une partie de cette enquête puisque l'on sait fort bien que les besoins de MO sont tout aussi importants en hôtellerie/restauration, dans le bâtiment, la filière bois, l'industrie du cuir, les espaces verts...

CARTE DES FORMATIONS ET BESOIN DE M.O : REVUE DE PRESSE

« Le secteur de la chimie a besoin de main-d'œuvre : Que ce soit sur le réseau Manpower ou sur celui de Pôle emploi, les offres de postes abondent, à tous les niveaux de qualification. « On nous demande de tout, des opérateurs ou conducteurs de ligne, des techniciens de laboratoire et des responsables de production », explique l'agence bergeracoise de Manpower..

Problème, il y a souvent plus d'offres à pourvoir que de candidats pour les occuper. La filière PCEPC (procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons) du lycée de l'Alba remplit son rôle en formant en trois ans des professionnels de la chimie de premier niveau.

Mais le nombre d'élèves accueillis à l'heure actuelle en bac pro (ils sont 15 cette année, conformément au plafond imposé par le rectorat) reste insuffisant pour satisfaire à toute la demande. Résultat, les entreprises du Bergeracois actuellement en plein développement sont amenées à recruter hors du département. « Aujourd'hui, 50 % des personnes embauchées après être passées par notre intermédiaire sont originaires de l'extérieur, glisse la représentante de Manpower. Pour des contrats longs, CDD ou CDI, certains viennent même de très loin, Paris ou la moitié nord de la France. »

Les enseignants de l'Alba gardent bon espoir que la tendance s'inverse avec l'ouverture, en septembre 2014, du lycée des métiers sur le boulevard Chanzy. Les effectifs du bac pro PCEPC devraient normalement y passer « de 15 à 24 élèves », souligne Olivia Lavignac, professeur de génie chimique au lycée professionnel. Une avancée qui va dans le sens d'une valorisation accrue de la filière. « Aujourd'hui, le bac pro n'est plus considéré comme la voie de garage. Il accueille au contraire des élèves de troisième motivés et curieux pour les matières scientifiques », martèle Olivia Lavignac. » Sud-Ouest 19/10.

STAGE CONDITIONS DE TRAVAIL EN ENSEIGNEMENT PRO

Plus de 80 personnes se sont inscrites au Stage de formation que nous organisons ce mardi 12 novembre au Lycée des Iris à Lormont sur les Conditions de travail des PLP et la « rénovation de la voie professionnelle. » Preuve, s'il en était encore besoin, que les Collègues ont de multiples choses à dire à ce sujet. CR dans le prochain bulletin.

CONTRACTUELS : UNE RESSOURCE ESSENTIELLE

Selon un rapport de l'IGEN de juillet 2013 sur « Les difficultés du recrutement d'enseignant dans certains disciplines » et remis au Ministre, on relève ceci à propos des personnels non titulaires :

« Une ressource essentielle. Dans un contexte marqué par la raréfaction des candidats aux concours et, par contre-coup, des enseignants titulaires, le recours à des personnels non titulaires devient évidemment essentiel. La gestion du système, à vrai dire, n'a jamais pu se passer de cette forme de souplesse que confère le recrutement rapide et ciblé de personnels non titulaires, absorbés régulièrement par les vagues de titularisation que le ministère de l'éducation nationale organise avant d'autoriser de nouveaux recrutements de maîtres auxiliaires, de vacataires ou de contractuels. Mais, compte tenu de la pénurie actuelle, le dispositif sera inévitablement appelé à se développer dans les disciplines déficitaires. Il est donc indispensable de préciser les moyens de l'étoffer et de le consolider.

Une ressource qui a permis aux services de tenir à bout de bras le système

Le recours aux personnels contractuels a permis aux services académiques de tenir à bout de bras le fonctionnement du système éducatif dans les établissements, quelles que soient ponctuellement les difficultés rencontrées, régulièrement signalées par les parents d'élèves et la presse. Les services ont ainsi, par leur travail quotidien et leur réactivité, trop rarement mis en évidence, permis d'occulter en partie une situation chaque année plus difficile compte tenu de la baisse constante du nombre de candidats et de lauréats aux concours... »

Nous le savions déjà, vu le nombre de non-titulaires dans notre Académie, surtout en enseignement pro. C'est donc intéressant de lire de tels propos qui confortent notre analyse et doivent permettre à tous nos Contractuels d'être fiers de leur mission (et pourquoi pas de le faire remarquer à ceux qui parfois les considèrent avec quelque mépris...) **MAIS**, ce rapport doit surtout nous inciter à nous battre toujours et encore plus pour obtenir les meilleures conditions possibles d'intégration des CT dans le corps des titulaires !

ÉVOLUTION DES PLACES AUX CONCOURS CAPLP ENTRE 2013 ET 2014

Bien que leur nombre soit en augmentation par rapport à 2013 (1601), les places proposées aux concours externes CAPLP 2014 (3028) ne se traduiront pas toutes en recrutement de personnels – et des postes seront définitivement perdus comme en 2013 (298) : par exemple en Biotechnologie santé environnement avec 180 places proposées et seulement 86 admis-es. Que restera-t-il des 417 postes offerts pour ce même concours en 2014 ? Les craintes sur les difficultés de recrutement en Biotechnologie santé environnement concernent également les disciplines comme le Génie civil, le Génie industriel Bois, les Sciences et Techniques Médico-Sociales, et à un degré moindre pour les Lettres Histoire et Maths Sciences. Ce problème de recrutement insuffisant s'explique par un manque de lisibilité des parcours d'accès à l'enseignement professionnel dans certaines disciplines du fait de la masterisation. Les ESPE n'ayant pas instauré davantage de filières professionnelles spécifiques pour former les candidats éventuels au concours CAPLP, ceux-ci ne peuvent pas s'y préparer dans les meilleures conditions. De plus, le fait que les nouvelles formations au métier de l'enseignement ne font souvent aucune différence entre CAPES, CAPET et CAPLP constitue un autre obstacle aux recrutements en LP, car les candidats passent plusieurs concours et choisissent très rarement le CAPLP en cas de double réussite. Le SNUEP FSU réclame :

- L'instauration dans les ESPE de filières de formations spécifiques et de pré-recrutements pour reconstituer les viviers de recrutement.
- La mise en place de listes complémentaires pour faire face aux désistements, notamment en cas de doubles réussites.
- Des concours adaptés pour titulariser le plus grand nombre de précaires.

CCF : l'intersyndicale adresse une lettre au ministre de l'EN

Monsieur le Ministre,

Cela fait plus d'un an que vous avez annoncé des mesures « d'ajustement » de la réforme de la voie professionnelle. Parmi elles, la simplification des modalités d'évaluation du diplôme du baccalauréat professionnel prévue pour la rentrée 2014. Cette annonce fait suite aux nombreuses actions et interpellations (lettres, pétitions, ...) de nos organisations syndicales pour soulever les multiples problèmes liés à la mise en œuvre de la généralisation du CCF. Dans un rapport daté de mai 2012, l'inspection générale avait elle aussi mis en évidence certaines dérives. Ainsi « *conçue pour être la modalité d'évaluation la plus fluide possible permettant de réduire les coûts des épreuves ponctuelles* », elle constatait « *sur ces deux points son échec dès [la] première session...* »

La rentrée 2014 se prépare et nos organisations syndicales n'ont eu de cesse de vous demander d'ouvrir rapidement des discussions. Or la DGESCO annonce le passage des textes concernant les évaluations en Bac Pro devant le CSE du 12 décembre prochain sans qu'aucune consultation n'ait eu lieu. Nous n'acceptons pas ce passage en force. Nous demandons une remise à plat de l'ensemble des modalités d'évaluation. Nous insistons sur deux revendications fortes portées par nos organisations : le retour au caractère national des diplômes (cadrage national des sujets et des épreuves, anonymat et l'équité des candidat-es) et une amélioration des conditions de travail des personnels.

Nos organisations considèrent que ce sujet ne doit être traité dans la précipitation. Nous vous demandons d'ouvrir des négociations sur ce sujet comme sur l'ensemble des questions liées à l'enseignement professionnel public. Cela nécessite de repousser, le temps qu'il faudra, l'étude des textes prévue au CSE du 12 décembre, de nous transmettre rapidement les propositions de « *simplification du CCF* » que vous envisagiez et d'organiser au plus vite une concertation des personnels, des organisations syndicales et des usagers.

Il serait en effet incompréhensible que le dialogue que vous prônez pour tous les autres sujets ne s'applique pas à l'enseignement professionnel public, sauf à penser que celui-ci n'en vaut pas la peine.

C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de permettre cette réflexion dans les établissements avec l'ensemble des enseignant-es. Cette réflexion doit également être menée au plus près des lycéens et de leurs organisations.

Nous vous rappelons en outre qu'il est impératif d'accompagner les enseignant-es dans les changements en mettant en place les formations nécessaires à leur mise en œuvre.

Nous restons à votre disposition, pour vous exprimer les fondements de nos requêtes. Il est urgent de nous entendre !

Veillez agréer, Monsieur le Ministre l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

CGT Educ'action, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, SNETAP-FSU, SNALC FGAF, SNETAA-FO, SNCL FAEN, SUD Education, FIDL